



Suppressions de postes, RGPP, Mobilité, Livre blanc : Quatre pavés pour casser la Fonction Publique !

Après les annonces de suppressions d'emplois, les mesures liées à la RGPP (Régressions générales des politiques publiques) et le projet de loi sur la mobilité destiné à organiser les départs et licenciements de fonctionnaires, le Livre blanc devrait servir de base à une « réforme » en profondeur de la Fonction publique et à un cortège de fusions et de restructurations. Le tout accompagné par une GRH musclée ! L'objectif : casser le statut et faire disparaître la Fonction Publique !

- Le Livre blanc, c'est :**
- Des licenciements plus faciles
 - Une part variable du traitement de 25% lié à l'évaluation
 - Du recrutement de droit privé et même de l'interim
 - Une accélération du désengagement de l'Etat des établissements publics
 - Une organisation en 7 grandes filières de métiers qui annonce plus de fusions et de restructurations...

Mobilisons !

Halte au plan social !

Retrait de la loi sur la mobilité !

Défense de notre pouvoir d'achat : augmentation significative des traitements et des pensions par des mesures générales.

Défense de nos conditions de travail et d'un service public de qualité et de proximité répondant aux besoins de la population..

Défense du statut, seule garantie de l'indépendance et de la neutralité des fonctionnaires.

Révision Générale des Politiques Publiques : Citoyens, usagers, fonctionnaires, nous sommes tous concernés !

Au delà du démantèlement de la Fonction Publique et de la réduction drastique des moyens humains et budgétaires nécessaires à son bon fonctionnement, ce sont les politiques d'interventions et notamment les politiques d'interventions sociales de l'Etat qui sont attaquées !

Education Nationale : 11200 suppressions de postes à la rentrée 2008 et des options supprimées

Logement social : on abaisse le plafond de ressources de 10% pour l'accès aux HLM mais on ne sanctionne pas les communes comme Neuilly qui ne respectent pas les 20% de logements sociaux

Assurance maladie : après les franchises, le gouvernement s'attaque aux remboursements des affections longue durée

Allocations familiales : passage à la trappe des augmentations des 11 ans (entrée en 6^{ème}) et des 16 ans pour une seule à 14 ans

Fliquer les plus pauvres, laisser tranquilles les riches !

Les orientations de la RGPP insistent bien sur le contrôle des bénéficiaires des prestations sociales : nous sommes tous des fraudeurs potentiels. Pendant ce temps, réorganisation et suppressions d'emplois au Trésor et aux Impôts vont mettre à mal le contrôle fiscal des grosses entreprises et des plus riches. Plus vous êtes pauvres, plus vous êtes suspects !

Le 15 mai ! Toutes et tous en grève !

Pôle Lagarde :

tout va bien, on vous tiendra au courant... après les décisions!

Le 29 avril dernier, les fédérations rencontraient à sa demande, le cabinet de Mme Lagarde ainsi que le nouveau secrétaire général, M.Lamiot. Nous étions donc en attente d'annonces concernant la RGPP et sa déclinaison au le ministère de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi. A notre grande surprise, cette réunion était vide de tout contenu. Nous n'avons eu communication que de 2 infos : la confirmation que nos interlocuteurs chargés de la RGPP, étaient bien M. Lamiot et Rouquette pour le secrétariat général, Le Pape et Riché pour le cabinet et l'annonce de 2 réunions internes à l'administration à des dates non connues, l'une sur la centrale, l'autre sur les services déconcentrés et de la tenue après coup d'un réunion de concertation avec les fédés.

SUD et sa fédération Solidaires « Finances » ont insisté sur les missions et périmètres des directions impactées, sur la gestion et le maintien des acquis des personnels touchés.

Création de la DGEE (direction générale des entreprises et de l'emploi)

La nouvelle direction, DGEE (direction générale des entreprises et de l'emploi) regroupe l'ancienne DGE, la direction du Commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DECASPL) et la direction du tourisme. Nous demandons des précisions sur les contours (annonces de mai ?) par rapport à la Direction générale du Trésor et de la Politique économique ainsi que sur l' « articulation » avec la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle : quel partage de périmètre voire quel redécoupage de missions et pertes de services en cas de doublons ? Après le départ du réseau des DRIRE, celui des aides à l'innovation vers OSEO, celui du SESSI vers l'INSEE, nous avons souligné la lassitude des agents quant aux restructurations permanentes, le manque de visibilité quant aux missions fusionnées et l'inquiétude tant sur l'avenir que sur les méthodes de gestion des personnels, le tout nécessitant des réponses rapides.

Fusion du SESSI avec l'INSEE : les missions statistiques sont fusionnées avec l'INSEE alors que la sous-direction « Etudes et diffusion » reste semble-t-il à la DGE. Pour cette dernière, on parle de rapprochement avec un service similaire à la DECASPL et au Tourisme mais rien n'est confirmé. Questions : quid des fonctions logistiques, RH... ? dans le cadre de la fusion, la partie statistique du SESSI restera-t-elle comme entité en tant que pôle identifié ou bien allons-nous vers une fusion-absorption par la direction régionale de Basse-Normandie avec la partie statistique parisienne rattachée à INSEE Malakoff ? Pour nous, il est de toute première nécessité de ne pas toucher à l'outil SESSI, au moment où nous devons mener à bien le changement de nomenclature, le saut dans Resane et dans une interrogation annuelle renouvelée en branche à l'horizon 2009. On ne peut se permettre ni bricolage ni dissolution dans l'INSEE si l'on veut faire face à nos obligations et contraintes diverses (IPI, ICOM, demandes européennes, nationales, ministérielles...) De plus, il nous semble que la vision qui a présidé au découpage « études » d'un côté, « production » de l'autre ignore les interactions importantes entre les 2 et la difficultés d'établir une frontière entre la mise en valeur, l'exploitation immédiate des chiffres de production et des études plus généralistes. Pour ce qui est du statut et des acquis des agents du SESSI, dès maintenant nous revendiquons leur maintien et l'extension de l'alignement des primes des B et C Insee sur celles de centrale. Nous n'accepterons pas de primes en sifflet !

L'INSEE voit la création d'une haute autorité chargée de « garantir son indépendance ». Outre la création d'une énième structure de ce type à des fins évidentes de communication, cela pose le problème des relations avec le CNIS, et de la qualité des personnes qui en auront la charge. Par ailleurs, il est fortement question de mutualisation des fonctions supports sans qu'on ait plus de détails.

La CCRF voit une partie de ses missions partir vers une haute autorité chargée de la Concurrence avec le Conseil du même nom. Par ailleurs, se profile un problème d'articulation entre la direction générale, le pôle régional et le département puisque au sein de celui-ci doit perdurer un pôle sécurité alimentaire dont les contours sont flous mais où les agents de la CCRF risquent d'être minoritaires par rapport aux vétérinaires dépendant de l'agriculture..

Quant aux **DRIRE**, passées en grande partie au MEEDAT, toujours le flou sur la gestion des personnels : ça ne fait jamais qu'un an, qu'ils attendent !!!